

## COMMISSION QUADRIPARTITE

### Compte rendu de la réunion du mardi 14 janvier 2020

Le 14 janvier 2020 à 14 heures, les membres de la Commission Quadripartite se sont réunis, sur convocation en date du 17 décembre 2019, salle Henri Pourrat, pour discuter des thèmes définis ci-après :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ✓ **Madame MONTSERRAT FORTE**, Adjointe au commerce, à l'artisanat, au marché dominical, à l'emploi et aux festivités,
- ✓ **Madame JOSETTE LUCARD**, Adjointe chargée de l'administration générale, des ressources humaines et de la sécurité
- ✓ **Monsieur Marc VUAILLAT**, Police municipale,
- ✓ **Monsieur Jocelyn THERINGAUD**, Responsable des Services techniques,
- ✓ **Madame Sabrina HARDY**, Responsable Service Réglementation - Foires et marchés,
  
- ✓ **Monsieur Eric BERENGIER**, Responsable régional du Groupe Géraud,
- ✓ **Monsieur Thierry ROUCHONNAT**, Placier,
  
- ✓ **Monsieur Frédéric ROPITAL**, Représentant des commerçants sédentaires de Clermont Sud Aubière,
  
- ✓ **Madame Chantal BARRAUD**, Représentante des commerçants non sédentaires du marché d'Aubière,
- ✓ **Madame Bernadette PARADIS-SERRE**, Représentante des commerçants non sédentaires du marché d'Aubière,
- ✓ **Madame Véronique BETHELSEIMER**, Représentante des commerçants non sédentaires du marché d'Aubière,

#### ÉTAIENT ABSENT(E)S / EXCUSÉ(E)S :

- ✓ **Monsieur Christian SINSARD**, Maire d'Aubière,
- ✓ **Monsieur Mathieu COHENDY**, Directeur général adjoint des services de la mairie d'Aubière,
- ✓ **Monsieur Pierre-Louis MARTY**, Directeur des Services techniques,
  
- ✓ **Monsieur Axel ROUCHONNAT**, Placier,
  
- ✓ **Madame Liliane MOSNIER**, Présidente de l'Union des commerçants et artisans d'Aubière (UCAA),
  
- ✓ **Madame Valérie VERDIER**, Représentante des commerçants non sédentaires du marché d'Aubière

## ORDRE DU JOUR :

- Aspects techniques – circulation – sécurité,
- Bilan du nettoyage,
- Concession de service public,
- Quadripartites 2020,
- Droits de place,
- Bilan de la foire de la Saint-Loup,
- Projets d'animations,
- Gestion des litiges en cours,
- Examen des demandes d'emplacement du marché,
- Mise à jour du plan de situation et des listings commerçants,
- Questions diverses.

Madame Montserrat FORTE rappelle qu'il s'agit de la dernière commission quadripartite avec cette équipe municipale.

Avec émotion, elle fait part de sa joie d'avoir travaillé main dans la main avec les commerçants et se réjouit des résultats obtenus aussi bien pour le marché que pour les commerçants et la clientèle. Elle remercie donc tous les participants de ces commissions et leur implication.

Rappel des dates des prochaines élections : 15 et 22 mars 2020.

Les décisions prises aujourd'hui seront peut-être amenées à évoluer en fonction de la nouvelle équipe.

Madame Chantal BARRAUD remercie Madame Montserrat FORTE d'avoir été une interlocutrice présente et toujours à l'écoute et d'avoir apporté son soutien aux commerçants.

### CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

La CSP a été renouvelée pour 3 ans, renouvelable tous les ans avec la société GERAUD, qui, suite à l'analyse des offres par rapport au cahier des charges demandé par la municipalité, répondait au mieux aux critères de choix.

Deux concurrents s'étaient proposés pour cette concession de service public.

- le groupe Geraud,
- les établissements Frery

### ASPECTS TECHNIQUES – CIRCULATION – STATIONNEMENT

- Marquage au sol

Les rues Voltaire et ST Verny ont maintenant un traçage, par le biais de clous dans le sol depuis fin octobre, pour les emplacements nécessitant le plus d'attention et selon la préconisation des pompiers suite à leur inspection du marché.

Maintenant, Monsieur Thierry ROUCHONNAT doit veiller à faire respecter les alignements.

- Rue St Verny

Panneau « zone de rencontre » → Monsieur Jocelyn THERINGEAUD va relancer Clermont Auvergne Métropole.

Poubelle vers le container à verre → elle a été enlevée et ainsi les commerçants empiètent moins sur la rue.

- Quilles place de l'église

Le 11/12/2019 Clermont Auvergne Métropole nous a informé que tous les potelets avaient été vérifiés et qu'ils fonctionnaient bien.

- Problème entre Mme Fournier et Mr Betafenouchet

Monsieur Thierry ROUCHONNAT veille à ce que Monsieur Bétafenouchet n'empiète pas sur l'emplacement de Madame Fournier quand celle ci est présente sur le marché.

Madame Josette LUCARD souhaite remettre un panneau à l'entrée de la rue Voltaire / place des Ramacles car il y a une recrudescence de véhicules stationnés le dimanche matin.

Enfin, elle souhaite savoir si l'interdiction de circuler dans la rue du 4 septembre les jours de marché à eu une incidence sur la circulation et le stationnement.

Monsieur Jean-Guy DELMAS répond que cela n'est pas significatif mais que ça peut tout de même dissuader les gens qui ne connaissent pas forcément les rues.

## **BILAN DU NETTOYAGE**

Pas de retour particulier. Certains endroits sont plus sales que d'autres mais en général le marché est stable.

Monsieur Frédéric ROPITAL fait savoir qu'avec le vent, les déchets du marché se retrouvent souvent devant son magasin et demande donc un nettoyage plus étendu du marché.

Monsieur Jocelyn THERINGEAUD fait remarquer que le nettoyage des rues est une mission dévolue à Clermont Auvergne Métropole et bien que la commune effectue un nettoyage rapide le lundi matin elle ne peut s'étendre en dehors de la zone du marché pour des raisons de temps et de personnel.

Monsieur Frédéric ROPITAL fait état du problème des mégots et souhaite savoir si des cendriers (notamment vers son commerce) peuvent être mis et si comme à Clermont, une verbalisation est faite.

Monsieur Jocelyn THERINGAUD explique que la commune s'est portée « ville pilote » auprès de Clermont Auvergne Métropole sur ce projet, qui est un problème d'ordre public.

Le souci est que Clermont a porté ce projet à terme sur sa ville mais rien n'a été fait pour les villes pilotes.

Il en va de même pour les containers à mégots.

Monsieur Jocelyn THERINGAUD rappelle qu'il faut faire remonter les informations sur les incivilités auprès de Clermont Auvergne Métropole par le biais de leur service proximité :

<https://www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/>

## **Service Réglementation, Foires & Marché ⇒ Montserrat FORTE / Sabrina HARDY**

Madame Josette LUCARD fait savoir que cette demande sera inscrite sur l'ordre du jour de la prochaine commission VSR (Voirie Sécurité Routière) pour que cela ait plus d'impact auprès de Clermont Auvergne Métropole.

Madame BARRAUD revient sur le problème des déjections canines

Monsieur THERINGAUD fait de nouveau mention de la possibilité de faire remonter ce souci sur le site internet CAM. Plus il y aura de demandes pour faire nettoyer cet endroit et mieux ce sera et permettra d'appuyer la demande de la ville.

Un distributeur de sacs sera mis vers les arceaux des vélos, en espérant que cela ait un impact sur le comportement des propriétaires de chiens.

Madame Véronique BETHELSEIMER revient sur les problèmes de stationnement et de circulation sur la place des Ramacles.

Elle demande donc à la Police Municipale d'empêcher l'entrée des véhicules (autres que les forains) à partir de 7h pour faciliter leur placement.

Monsieur Jean-Guy DELMAS fera remonter à ses collègues cette demande qui pourra être faite sous condition qu'il n'y ait pas de fourrière.

Idem à partir de 13h, où des véhicules entrent sur le marché puisque les commerçants qui partent avant la fin légale des heures ne remettent pas les barrières.

Il est rappelé qu'il y a des barrières à tous les points d'entrée et que les commerçants doivent les remettre lorsqu'ils les déplacent pour entrer sur le marché. Il faudrait peut-être que les élus des commerçants de cette zone le rappellent à leurs confrères.

### **COMMISSIONS QUADRIPARTITES**

Pour 2020, les dates retenues à ce jour sont :

- mardi 14 avril (hors périodes scolaires),
- mardi 30 juin,
- mardi 6 octobre.

Cependant il faut tenir compte des futures élections municipales en mars prochain et de ce fait d'un planning susceptible de changer.

En effet, celle du 14 avril pourrait, en fonction de l'actualité, être repoussée voir annulée.

### **DROITS DE PLACE**

Le prochain budget communal sera voté en avril prochain avec une nouvelle équipe communale.

C'est pourquoi on ne peut pas vraiment garantir les tarifs.

Madame Montserrat FORTE propose de partir sur une hausse comme les années précédentes. La prochaine équipe tranchera.

### **FOIRE DE LA SAINT-LOUP**

Cette année la foire aura lieu les 29 et 30 août 2020.

Il n'y a pas de thème connu à ce jour.

Monsieur Frédéric ROPITAL souhaite connaître les dates de la Rosière.  
Visiblement elles seront conservées en juin (avec la St Jean).

### **PROJETS D'ANIMATIONS**

- Bilan de l'animation du 22 décembre 2019

Cette animation n'a pas rencontré le succès escompté à cause des intempéries de ce jour et beaucoup de commerçants sont repartis.

Le Père Noël n'a pu faire sa sortie que vers 11 heures. Il a cependant réussi à distribuer des papillotes et le restant a été distribué lors du marché suivant.

Il est à noter que lors de la dernière quadri, il n'avait pas été vu cette animation sous cet angle. Il devait y avoir une animation le 15 décembre et celle du Père Noël était en plus.

Madame Chantal BARRAUD regrette que l'animation avec les enfants n'est pas été faite comme proposée.

Monsieur Eric BERENGIER revient sur ce malentendu en expliquant que ce genre d'animation représente un coût élevé et qu'au vu de ce qu'il restait du budget animation, et du fait que la société GERAUD était en fin de contrat et ne pouvait faire d'avance sur les sommes 2020, elle ne pouvait donc se permettre une telle animation.

**Il faut donc prévoir 4 animations, une par trimestre, sachant que la foire de la St Loup ne doit pas être considérée comme une animation du marché.**

- Animations retenues pour 2020

Après beaucoup de discussions autour des animations, du budget consacré, des coûts de personnels et d'intendance, etc... il a été retenu les 4 animations suivantes :

- Le 29 mars : Animation « Dégustation »

Il sera proposé au client du marché l'achat d'une soupe ou d'une assiette d'huîtres avec un verre de vin. Cette animation se fera sur 2 points (Ramacles et église).

La société Geraud fera donc venir des commerçants sur le marché à cette occasion et ils pourront ensuite proposer leurs marchandises.

- Le 14 juin : Animation « Intrus »

Cette animation rencontrant un fort succès notamment auprès des enfants il a été décidé de la reconduire en 2020. Une nouvelle dimension lui est donnée puisqu'elle ciblera les enfants (principaux acteurs de ce jeu) afin qu'ils reçoivent tous un cadeau et qu'ils soient tous récompensés.

- Le 6 septembre : Animation « Chéquiers »

Là aussi, cette animation étant prisée des clients du marché, elle sera remise en 2020. Cette année le chéquier sera toujours de 20€ vendu 10€ mais comportera des chéquiers de 5€ (2) et des chéquiers de 2€50 (4) afin de permettre des petits achats coup de cœur chez des commerçants.

Cette demande avait été faite pour 2019 mais n'avait pu être honorée.

- Le 15 novembre : Animation « Dégustation bis »

## **Service Réglementation, Foires & Marché ⇒ Montserrat FORTE / Sabrina HARDY**

Cette fois ci on proposera de la charcuterie et du fromages. Ayant un grand nombre de ces commerçants sur le marché leur participation sera demandée.  
Deux points d'animation seront proposés là aussi.

### **GESTION DES LITIGES EN COURS**

Pas de litige à ce jour.

### **EXAMEN DES DEMANDES D'EMPLACEMENT DU MARCHÉ**

Les demandes sont remises à zéro et tout commerçant n'ayant pu obtenir de place en 2019 doit réitérer sa demande.

Les réunions d'attribution ont lieu mensuellement afin d'attribuer les emplacements et ne se font pas au bon vouloir du placier comme on pourrait l'entendre.

Enfin, il est rappelé que lors de l'attribution d'un emplacement, celui ci ne devient effectif qu'à la condition expresse que le commerçant s'abonne à cette place.

### **MISE A JOUR DU PLAN DE SITUATION ET DES LISTINGS DES COMMERÇANTS**

Le cahier des charges du groupe Geraud nous propose un plan du marché remis à jour régulièrement.

Nous sommes donc en attente de ce document.

De plus, la société Geraud nous transmet tous les lundis les rapports de séance pour les non abonnés par le biais d'une plate-forme sécurisée.

Tous les mois, un listing des abonnés doit également nous être transmis.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Inscription au plus beau marché de France

Les inscriptions se feront aux alentours de mars prochain.

Nous allons essayer de voir comment faire pour être dans la liste des participants bien que ceci reste assez flou même sur le site de TF1.

Par ailleurs, nous n'avions jamais eu de retour à notre demande l'an dernier.

**LA PROCHAINE RÉUNION QUADRIpartite AURA LIEU LE :  
Mardi 14 avril 2020 à 14h00**

Merci de prendre vos dispositions pour être présent.

En cas d'absence merci d'en informer le service « Réglementation ».

**LA SÉANCE S'EST TERMINÉE À 16 HEURES**